

2 orig + 1 copie Andromini le 18 3-53

DÉPARTEMENT
de la
Normandie-Maritime
ARRONDISSEMENT
Rochefort
CANTON
Royan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de **Royan**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **26 Février 1953** 19

OBJET :
Jules Ferry

L'an mil neuf cent **cinquante trois**, le **26** du mois
de **Février**, le Conseil Municipal de **Royan**
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. **Regasani, Maire**, en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le **21 Février 1953** 19.

3016

NOMBRE
de
Membres municipaux
pris part au vote :

Etaient présents : MM. **Regasani, Veyssière, Rochedereux,
Chamboulan, Frugnaud, Bajard, Guillaud, Dufour, Laf-
ge, Cunil, Bouchet, Baudet, Franchou, Deneq, Fouget**

DATE
de l'archivage, à la porte
municipale, du compte
de la séance :

Absents : MM. _____

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. **Bajard**, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

**La Société Saintaise de Construction a refait le
réseau d'évacuation des eaux usées de l'école Jules Ferry.
Les travaux s'élevaient, rabais de 10% déduit, à la somme de
311.745 frs.**

**Le Conseil propose de demander à M. le Préfet de bien
vouloir hiser le mémoire pour valoir marché.**

**La dépense sera imputée au ch. XII, art. 1 du bud-
get.**

APPROUVE

La Rochelle, le 10 Mars 1953

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : HUSSON.

Fait et délibéré à Rochelle
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents.

N'ont pas signé : MM.

Le vote a eu lieu au
public, établi à
la désignation de
te (Art. 51 de la loi
ril 1884).

tionner à la suite
equi lesa empêchés
er (Art. 57 de la loi
ipale).